

Fransylva 83

Assemblée Générale (exercice 2020)

Méounes-les-Montrieux, 1^{er} octobre 2021

Rapport moral du Président Christian Mercier

Mes chers amis forestiers,

C'est ma première Assemblée générale en tant que président, aussi je sollicite votre bienveillance si je commets des erreurs ou si j'ai des hésitations dans le déroulé de notre réunion.

Il n'est pas chose facile que de succéder à deux très grands présidents : Louis Valentin et Frédéric-Georges Roux.

Dans un style différent, ils ont marqué d'une empreinte indélébile leur passage dans le monde de la forêt.

Louis était un président qui laissait, en tout cas lors de mon entrée au conseil en 2008, une relative autonomie aux membres du bureau et se reposait sur les référents territoriaux pour la représentation de notre syndicat aux différents coins du département, et surtout à son premier vice-président, Michel Dard, pour le partage des réunions obligatoires avec notre environnement administratif.

Dans les débuts de sa présidence, c'est sur Jacques Glûck que reposait cette fonction.

En trente ans de présidence, il restera celui qui a été à l'origine de la création de nos partenaires techniques actuels, l'ASL de la Suberaie Varoise et la Coopérative Provence Forêt. Et surtout, il a réussi, année après année, à faire croître le nombre de nos adhérents avec une idée facilitatrice qui a été, il y a une dizaine d'années, de leur apporter un service après-vente apprécié, avec notre secrétariat compétent et dévoué.

Changement de méthode avec Frédéric Georges. Nous sommes passés dans « l'hyper-présidence ».

Pendant huit ans, il s'est rendu à toutes les réunions, aux quatre coins de la région cette fois. Ce n'était plus seulement le Var mais Sud Paca son terrain d'actions.

La reconnaissance de ses compétences lui a permis d'intégrer les instances dirigeantes des organismes importants de notre environnement forestier. Je pense sincèrement que sans son tempérament « bulldozer » et sa vivacité d'esprit, l'interprofession Fibois Sud n'aurait pas été créée en si peu de temps, au grand soulagement du Préfet de l'époque. Si elle fonctionne de mieux en mieux aujourd'hui, elle le doit en grande partie au trésor de diplomatie qu'il a déployé pour faire collaborer des univers qui jusque là, s'ignoraient.

Si la « Charte de confiance » a été mise en place, c'est qu'il a participé à 80 % de sa rédaction.

Grace à lui, nous avons un site internet performant et très apprécié de nos adhérents, ainsi que des documents pédagogiques qui nous rendent de grands services dans certaines manifestations. Heureusement pour les forestiers, il est toujours à nos côtés en présidant l'Union Régionale de nos syndicats.

Donc après tant d'exploits, votre serviteur arrive sur la scène forestière en octobre 2020. Durant cette fin d'année 2020 et le premier semestre 2021, j'ai essayé de faire entendre une nouvelle voix, à la fois au niveau interne au syndicat et dans les différentes instances départementales.

En interne je me suis donné comme règle que toutes les tendances qui se manifestent à la fois chez nos adhérents et aussi parmi nos administrateurs aient le droit de s'exprimer sans ostracisme.

Il y a des propriétaires qui souhaitent exploiter au mieux leur forêt, soit par de la sylviculture, soit par une utilisation ludique (chasse, promenade etc...) et d'autres qui souhaitent que leur forêt devienne un réservoir de biodiversité à protéger de toute intervention humaine. Mon rôle est que ces forestiers très différents, mais tous estimables, se parlent au lieu de s'invectiver.

Au niveau organisationnel, ne pouvant être partout, je compte beaucoup sur les référents de territoires et sur les administrateurs pour nous représenter. Et, j'encourage les initiatives personnelles des administrateurs, comme le projet de feu Katia sur la diffusion des normes « Natura 2000 » et la législation sur les chemins.

À l'extérieur, le message que je fais passer, chaque fois que l'on m'en donne la possibilité, est qu'il faut faire cohabiter

harmonieusement les trois fonctions de la forêt et ne pas laisser l'une d'entre elle cannibaliser les deux autres.

Je tiens à réaffirmer en toute circonstance, que le rôle du syndicalisme n'est pas seulement de rassembler sur un listing le nom de personnes possédant le même type de bien immobilier pour pouvoir les représenter, mais surtout de défendre ces personnes contre toutes les menaces qui pourraient mettre en péril ce bien.

Les menaces sont diverses.

Ce peut être la pire de toutes, à savoir l'incendie. Nous venons d'en avoir la triste expérience le 16 août. Et pour ce type de menace, le message est clair, il faut débroussailler au maximum les interfaces entre la forêt et les hommes, pour minimiser les départs de feu. De mémoire de forestier, le risque naturel de départ de feu par la foudre en Provence est quasi nul. Il faut également que nous mettions nos pompiers en mesure de faire le mieux possible leur travail et en toute sécurité. Il leur faut donc trouver des pistes larges, biens entretenues et bien débroussaillées.

Une autre menace et non des moindres, qui pèse sur nos actifs forestiers, est l'appropriation déguisée de la part d'une partie de la société qui veut faire notre bonheur contre notre gré. L'air du temps dans la société mondiale est d'utiliser le dérèglement climatique comme prétexte à d'autres visées sociologiques.

Il me semble qu'il n'y a pas de rapport entre le besoin impératif de faire baisser nos rejets de CO2 et la protection de la biodiversité. Maintenir des arbres sénescents pour abriter des insectes ne fera pas baisser l'augmentation de la température générale.

Mais profitant de notre besoin impérieux de le faire, certains en profitent pour essayer de s'immiscer dans la gestion forestière à la place du propriétaire en créant un amalgame.

De ce fait, une des fonctions de la forêt, l'environnement, cannibalise les deux autres.

Mon discours sera de m'opposer farouchement à cette dérive qui a réussi à s'infiltrer au sein des instances européennes. Le rapport de la commission sur l'avenir de la forêt est catastrophiquement édifiant.

Au niveau du rôle du syndicat, il est apparu flagrant avec l'incendie du 16 août qu'en matière de solutions à apporter à nos adhérents et à leurs voisins non syndiqués, qu'avec nos seuls moyens, nous ne pouvons pas faire grand-chose, à part identifier les sinistrés en les contactant.

Et encore, j'ai raté ma cousine qui n'a pas de mail, qui m'en a voulu à mort.

Il nous arrive fréquemment au niveau de l'UR d'envisager l'embauche d'un technicien forestier justement pour pouvoir offrir ce service à nos adhérents. Mais nous reculons à chaque fois, face à l'impasse que représente un CDI de ce niveau de rémunération. Il faudrait alors soit facturer des prestations (impossible), soit obtenir des subventions, ce qui ne nous emballe pas. Pourtant, c'est peut être un moyen d'augmenter le nombre de nos adhérents respectifs, qui plafonne depuis 5 ans pour le Var. Il faut dire que l'efficacité des solutions du binôme CRPF/ASL Suberaie, lors des précédents sinistres (Bormes) est telle qu'au final tout le monde est content et on oublie cette problématique syndicale.